

des Prinies &c. Mai 1743. 335

Vous ne m'avez jamais fait pareille ouverture, ni de la part de Sa Maj. Imp. ni de vous-même. Ce qui s'est passé entre vous & moi, sur ce sujet, n'a été que par maniere de conversation. Je crois même y avoir donné occasion, en parlant historiquement des dispositions de cette nature, qui eurent lieu à la conclusion de la Paix de Westphalie.

Les égards très-distingués que j'ai toujours eus pour votre personne, me feroient voir avec bien du regret, que des insinuations si dénuées de fondement, pussent faire aucune impression, ou vous causer le moindre désagrément de la part de votre Cour. Je la crois trop équitable pour ne pas vous rendre la justice qui vous est due en cette occasion: Et je suis trop persuadé, Monsieur, de votre candeur, pour ne l'être pas en même-tems de la justice que vous voudrez bien rendre aux sentimens que vous aurez, sans doute, reconnus en moi, pour ce qui regarde Sa Maj. Imp. Je suis avec le plus parfait attachement, &c. A Whitehall, le 4. Mars, vieux stile (le 15. Mars nouveau stile) 1743.
Signé, CARTERET.

Le Lord Carteret doit avoir été fort frappé de l'imputation faite à Mr. de Haslang, puisque pour la détruire radicalement il a jugé à propos de lui écrire la Lettre que nous venons de donner.

Le Marquis Fogliani est à Londres depuis le 22. Mars avec caractère de Ministre du Roi des deux Siciles; & le 27. il présenta ses Lettres de créance au Roi dans une audience particulière. Des ouvertures que Mr. de Fogliani a faites sur les moyens d'établir solidement la bonne intelligence entre ce Royaume & les Etats de Sa Maj. Sicilienne, ont été, depuis cette audience, très-

VII.
Négocia-
tion de la
Cour de
Naples.

bien